



Les Amis du lac du Pont-à-l'Âge

LE BULLETIN D'ALPA

Numéro 6 - Mai 2024

ALPA se donne pour objectifs d'organiser, favoriser et soutenir toute action visant à la préservation de notre milieu naturel local.

ÉDITO

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous ne pouvons qu'attendre de la journée du 25 mai 2024 qu'elle nous soit plus clémente et printanière que ces derniers jours voire dernières semaines, allant ainsi de pair avec l'éclaircie qui nous vient quant à l'avenir du lac du Pont-à-l'Âge.

En effet, en cette journée, l'association des Amis du lac du Pont-à-l'Âge s'installe aux abords du lac à l'occasion de la réouverture de la salle des fêtes et de la journée festive que la communauté de communes ÉLAN y organise.

Nous nous réjouissons évidemment de voir ce temps convivial se tenir, de voir advenir ce projet, et avec lui la promesse d'une reprise d'activité sur ce site magnifique ; ainsi, en ce qui nous concerne, nous retrouvons en ce jour un outil fondamental pour l'organisation d'événements dans cet écrin de nature, objet même de notre association, nous y reviendrons un peu plus tard dans ce Bulletin.

Si nous devons nous féliciter des échanges réguliers que nous avons avec la communauté de communes ÉLAN, nous devons aussi nous faire l'écho de certains sujets de mécontentement : regret de voir les activités nautiques, le canotage interdits sur le lac, les arrêtés de Folles et Laurière ayant été pris à la demande d'ÉLAN ; crainte de voir l'aspect naturel, le caractère sauvage du lac disparaître ; l'absence de dérogation en faveur des associations voire des habitants concernant la location de la salle...

Mais pour en revenir à ce qui nous anime, à savoir le lac et ses abords immédiats, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que nous organiserons deux moments de découverte de notre environnement, du plus lointain au plus immédiat. Nous vous invitons ainsi à nous retrouver le mardi 27 août prochain pour une soirée d'observation du ciel étoilé et le vendredi 6 septembre pour notre assemblée générale, qui sera suivie d'une soirée de découverte et d'observation des chauves-souris.

Je profite de cette dernière tribune en Une de notre Bulletin – puisque j'annoncerai officiellement ma démission lors de notre prochaine Assemblée générale – pour regretter une nouvelle fois le manque de participation de nos adhérents pour faire vivre l'association au quotidien ; ainsi, je regrette que nous ne puissions animer le site du Pont-à-l'Âge dans le courant de cet été 2024 comme nous l'avions fait en 2022. C'est d'autant plus regrettable que nos finances nous permettraient de mener bien plus d'actions, notamment grâce à une généreuse donation du Comité des fêtes de Laurière (que ses membres en soient à nouveau très chaleureusement remerciés).

J'appelle ainsi de mes vœux un sursaut permettant à cette belle association d'être à la hauteur de ce site magnifique, j'aspire à ce que celle-ci se tourne pleinement, résolument vers l'avenir, qu'elle se montre patiente, qu'elle saisisse les opportunités qui se présentent à elle.

Pour conclure, je tiens à remercier les bénévoles qui se sont mobilisés en cette journée de mai et pour la préparer, et celles et ceux qui se mobiliseront pour nos prochains événements.

Brice Boucard, Président d'ALPA

L'AGENDA D'ALPA

Soirée découverte du ciel étoilé

**Mardi 27 août 2024, à partir de 18h
Lac du Pont-à-l'Âge**

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment convivial au bord du lac : dès 18h ouverture du snack (petite restauration) et aux alentours de 21h, des bénévoles de l'ADAES (Association pour la découverte de l'Astronomie et de l'Espace, Limoges) nous ferons découvrir le ciel étoilé à l'œil nu et par le biais d'instruments.

Assemblée générale d'ALPA

**Vendredi 6 septembre 2024 à 18h
Salle du Lac du Pont-à-l'Âge**

Rendez-vous à la salle du lac pour notre Assemblée générale annuelle, à 18h. Après le verre de l'amitié, nous vous proposerons de partager un repas, sorti du sac, en attendant le début de notre découverte du monde mystérieux des chauves-souris

Soirée découverte et observation des chauves-souris

**Vendredi 6 septembre 2024 à 20h15
Salle du Lac du Pont-à-l'Âge puis bords du lac**

Elles sont souvent mal-aimées, parfois adorées, mais toujours méconnues. Un spécialiste des chauves-souris du GMHL (Groupe Mammalogique et Herpétologique Limousin) nous montrera le mode de vie fascinant de ces petits mammifères volants au travers d'une conférence suivie d'une balade crépusculaire pour les voir et surtout les écouter !

LE PONT-À-L'ÂGE : UN ÉCRIN DE NATURE

Créé sur l'Ardour en 1972 par les communes de Folles et Laurière, le site du Lac du Pont-à-l'Âge est inscrit aux « Sites protégés de la Haute-Vienne » par l'arrêté ministériel du 2 novembre 1977.

Démarche de protection pour conserver l'intérêt pittoresque, limiter l'urbanisation et contre l'évolution des boisements, ce lac, né de la construction d'un barrage sur l'Ardour pour la production d'énergie électrique, a aussi une vocation touristique.

Le site de ce lac en forme de serpent d'eau, comprend en aval, la rivière Ardour que côtoient les dernières prairies humides du fond de la vallée, puis une grande clairière bordée de lisières épaisses de bois de feuillus.

L'Ardour se transforme ensuite au sein d'un paysage de roselières, bois de saules, aulnes et feuillages épais, créant une ambiance d'espace naturel sauvage.

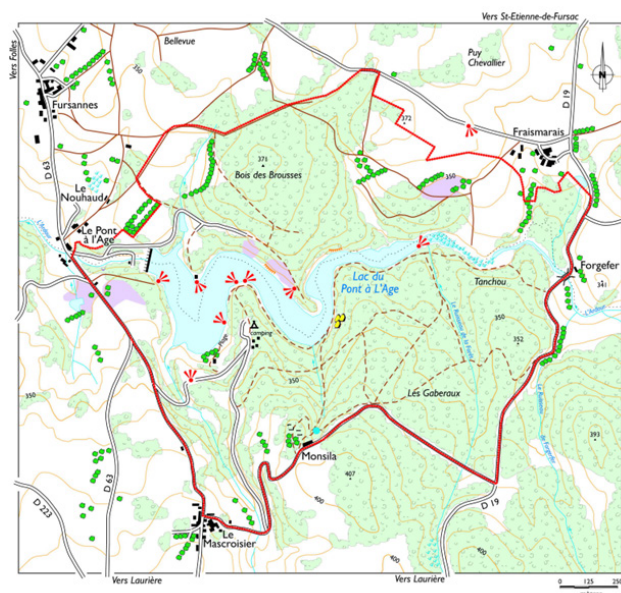
La vallée s'évase aux pieds de versants escarpés et de parois rocheuses, puis le paysage lacustre se dévoile juste en amont de la retenue où le lac présente une largeur de 100 mètres.

On découvre alors à partir d'un chemin en ligne de crête sous des frondaisons denses, des landes sèches à bruyères sur la rive droite et sur la rive gauche on arrive à un promontoire plus large qui accueille un camping, des gîtes et une belle salle chalet discrètement implantée sur un replat.

Différentes parcelles boisées offrent des balades et découvertes (Bois des Gaberaux, vestiges du village de Monsila et bonne fontaine, Mascroisier)

Le site garde un aspect sauvage grâce aux arbres, blocs rocheux, falaises et à l'eau. Les traces de l'activité humaine sont ténues, le barrage est discret. Sentiers de balade à pieds, à vélo, à cheval, sont présents mais discrets.

Rien ne perturbe l'impression de paysage naturel ni le calme pour qui veut prendre le temps de se poser là et d'apprécier la nature.



Périètre du site	Zone humide	Chemins
Zones boisées	Fontaine	Chemins balisés
Arbres isolés et alignements remarquables	Vue remarquable	Barrage ou digue
Lande sèche	Affleurement ou chaos rocheux	Paroi rocheuse ou escarpement
Cours d'eau	Bâti	Limite communale
Plan d'eau, étang	Ruine	

Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine



Infos et contacts

secretaire@alpa87.fr - alpa87.fr